



LE JACQUEMINOIS

Volume 12, numéro 7, Juin 2020

AVIS IMPORTANT : SITUATION DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

Notre problème d'approvisionnement en eau potable est toujours critique en raison de la diminution de la capacité d'approvisionnement du puits de la Municipalité. Nous désirons vous rappeler qu'il est toujours **CRUCIAL** d'utiliser l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour les usages suivants :

- L'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, haies, arbres ou autres végétaux;
- Le remplissage des piscines ou de spa;
- Le lavage des véhicules, des entrées automobiles, des trottoirs ou des patios.

Une solution est cependant disponible pour les besoins essentiels d'arrosage extérieur

La municipalité est en mesure d'offrir de l'eau potable provenant d'un ancien puits nous appartenant pour répondre à vos besoins d'arrosage extérieur.

Voici les principaux services offerts, des conditions s'appliquent :

- Arrosage lors de l'installation de nouvelle pelouse (souche ou semencés).

Nous vous suggérons de procéder à toute nouvelle installation de pelouse le lundi ou le dimanche pour que nous puissions en faire l'arrosage continu durant la semaine. Téléphonnez-nous le plus rapidement possible pour prendre un rendez-vous. Afin d'éviter l'évaporation en milieu de journée, nous limitons l'arrosage en début de journée (une fois par jour).

- Remplissage de bariol pour l'arrosage de votre jardin;
- Remplissage de piscine lors d'évaporation naturelle de l'eau (petite quantité).

Pour tout autre besoin en eau, vous pouvez nous contacter au 438 347-5446, poste 403.

Situation du réseau de distribution d'eau potable à Saint-Jacques-le-Mineur

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur alimente son réseau d'aqueduc avec une seule installation de captage saisonnière qui a été conçue pour répondre à la demande actuelle, incluant les nouveaux développements immobiliers à Saint-Jacques.

La municipalité a toutefois connu jusqu'à présent quelques problèmes d'alimentation qui se sont produits durant les périodes de sécheresse au cours des deux dernières années.

Ce printemps, notre puits a du mal à suffire à la demande et semble subir un tarissement anticipé. Nous cherchons, avec des experts mandatés, à mieux comprendre la situation, et à mettre de l'avant des mesures à court et à moyen terme pour stabiliser la fourniture d'eau potable.

Le dossier de l'approvisionnement en eau potable est certes le dossier prioritaire de la municipalité.